

**RAPPORT AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DU SDIS REGIONAL DU NORD VAUDOIS**  
concernant  
**LES COMPTES 2017**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les délégués/es,

Lors de sa séance du 23 mars 2018, le Comité de direction (CoDir) de l'Association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région du Nord vaudois a adopté les comptes de l'exercice 2017.

◆◆◆◆◆

Le bouclage des comptes de l'exercice 2017 a été effectué par le Service des Finances de la Ville d'Yverdon-les-Bains, en sa qualité de commune boursière. La fiduciaire BDO SA à Lausanne en a assuré le contrôle et a établi le rapport annexé au présent préavis.

◆◆◆◆◆

**Au vu de ce qui précède, le comité de direction vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués/es, de bien vouloir approuver les comptes de l'exercice 2017, en votant le texte ci-après :**

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DU SDIS REGIONAL DU NORD VAUDOIS

sur proposition de son comité de direction

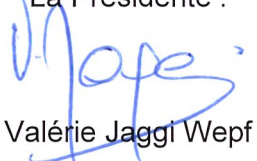
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

**Article 1 :** Les comptes 2017 de l'Association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région du Nord vaudois sont adoptés tels que présentés dans le préavis PR18.02CD.

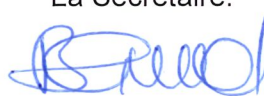
AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

La Présidente :



Valérie Jaggi Wepf

La Secrétaire:



Barbara Giroud

Annexes : A. Boucllement des comptes 2017  
B. Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2017

## CONTO '17

# BOUCLEMENT DES COMPTES 2017

---

Date : 15.03.2018

Auteur: EST

---

Le rapport ci-après présente les chiffres et les explications relatives au bouclage des comptes du SDIS NV pour l'année 2017.

### 1. ANALYSE GLOBALE

Les comptes accusent un léger dépassement de CHF 115'510 (3.7%) comme indiqué dans le tableau en page suivante. Toutefois, les revenus étant largement supérieurs à ceux budgétés (+ CHF 262'647 soit 32.7% comparés à 20.4% en 2016), les comptes 2017 ont permis de réaliser une économie de CHF 147'136 (6%) sur la facture aux communes membres de l'Association.

Seules trois positions accusent un dépassement de budget de plus de CHF 10'000, à savoir les positions *301300 soldes*, *303000 AVS-AI-APG-AC* et *309100 frais de formation*. Le premier dépassement est principalement dû à l'augmentation substantielle des heures d'intervention. Ceci engendre à son tour, une facturation plus importante des interventions, compensant ainsi entièrement l'augmentation des charges par des revenus dépassant ceux budgétés à la position *435600 facturation de services à des tiers* (+ CHF 201'782, soit un excédent de 67%). La seconde position est la conséquence de l'augmentation de la masse des soldes et indemnités soumises aux charges sociales. Finalement, le troisième dépassement est en partie expliqué par la solde dévolue aux cours ABC et OFSI non-budgétée (CHF 12'240), combinée à un excédent de participation aux cours cantonaux. Ces dépassements font l'objet d'une analyse particulière au chapitre 2 de ce rapport.

Plusieurs économies substantielles ont pu être réalisées, notamment sur les positions *300100 rétributions des autorités* (CHF 4'829), *306000 indemnisation et remboursement de frais* (CHF 9'112) et *318200 frais de téléphones et radios* (CHF 3'690).

Concernant les revenus, outre la facturation de services à des tiers, deux autres positions présentent d'importants excédents de revenus. La somme de CHF 11'585 dans la position *431900 encaissement frais de rappels* concerne les intérêts moratoires facturés à la commune de Champagne et l'excédent de CHF 44'271 dans la position *465100 participation financière ECA* est du en partie à la participation financière aux cours cantonaux non-budgétés en 2017 (voir chapitre 5).

No	Position budgétaire	Budget [CHF]		Comptes [CHF]		Écart	%
		Charges	Revenus	Charges	Revenus		
300100	Rétributions des autorités	22'500		17'671		4'829	21%
301200	Salaires personnel occasionnel	5'000		4'003		997	20%
301300	Soldes	653'900		726'611		-72'711	-11%
303000	AVS-AI-APG-AC	43'000		64'617		-21'617	-50%
305000	Assurances accidents personnel	1'300		1'231		69	5%
306000	Indemnisation et remboursement de frais	308'600		299'488		9'112	3%
309100	Frais de formation	73'000		97'855		-24'855	-34%
309900	Frais divers du personnel	57'500		63'638		-6'138	-11%
310900	Frais administratifs divers	34'500		35'895		-1'395	-4%
311100	Achats de mobilier, de machines et de logiciels	24'500		25'282		-782	-3%
311400	Achats de matériel et machines	50'000		48'870		1'130	2%
311500	Achats de véhicules	14'000		12'153		1'847	13%
311600	Achats habits et équipements	27'300		28'387		-1'087	-4%
312300	Électricité	17'100		15'940		1'160	7%
312400	Achats et consommation de combustible	17'000		20'329		-3'329	-20%
313300	Achats de produits de nettoyage et désinfection	7'000		6'808		192	3%
313700	Appareils et matériels destinés à la revente	13'000		12'990		10	0%
314100	Charges d'entretien des bâtiments	12'000		16'155		-4'155	-35%
315500	Entretien véhicules et matériel	68'000		70'168		-2'168	-3%
315600	Entretien d'équipement et de matériel spécialisés	5'500		2'669		2'831	51%
316100	Loyers et locations	550'200		547'699		2'501	0%
318100	Frais de ports et compte postal	7'400		5'474		1'926	26%
318200	Frais de téléphones et radios	13'500		9'810		3'690	27%
318300	Frais comptes bancaires et postaux	100		89		11	11%
318500	Honoraires, frais d'expertises et cachets	5'000		8'188		-3'188	-64%
318600	Assurances	16'200		16'356		-156	-1%
318900	Prestations diverses de tiers	31'000		29'345		1'655	5%
330100	Perte sur débiteurs	-		8'237		-8'237	-
352100	Participation aux charges d'Yverdon-les-Bains	962'700		960'352		2'349	0%
381400	Attributions au fonds de réserve	100'000		100'000		0	0%
422100	Intérêts compte postal		-		315	315	-
431900	Encaissement frais de rappels		-		11'585	11'585	-
435600	Facturation de services à des tiers		300'000		501'782	201'782	-67%
435900	Ventes et prestations diverses		10'200		12'748	2'548	-25%
4362.01	Récupération ADB		-		2'147	2'147	-
452100	Participations des communes		2'337'400		2'190'264	-147'136	6%
465100	Participation financière ECA		493'200		537'471	44'271	-9%
<b>TOTAL</b>		<b>3'140'800</b>	<b>3'140'800</b>	<b>3'256'310</b>	<b>3'256'310</b>	<b>-115'510</b>	<b>-3.7%</b>

Pour une clarté de lecture, les sommes ont été arrondies à l'unité.

Il convient de rappeler que le tableau ci-dessus présente les comptes selon le programme de gestion financière Abacus. Dès lors, toute comparaison avec les comptes des années précédentes (selon Gefi) requiert une conversion entre certaines positions.

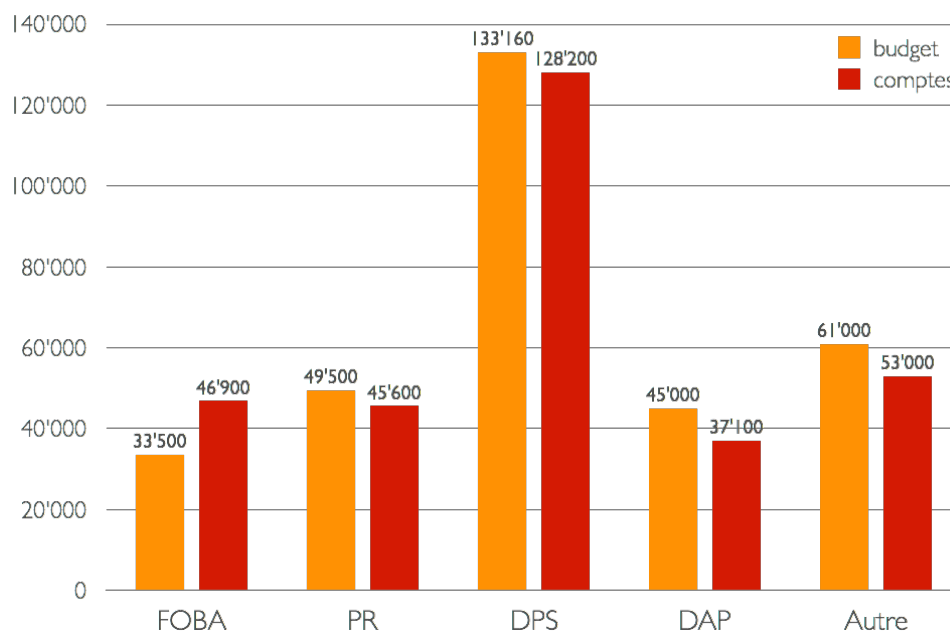
## 2. DÉPASSEMENTS DE PLUS DE CHF 10'000

301300 soldes

- CHF 72'711

Cette position englobe les soldes pour la formation, les prestations opérationnelles (interventions, services de garde, concours, ...) ainsi que celles des heures administratives et matériel. L'analyse de ces différentes catégories n'est pas chose aisée. En effet, si la configuration des différentes positions a été entièrement revue dans ECADIS fin 2015 pour correspondre aux diverses positions budgétaires (301300 soldes, 306000 indemnisation et remboursement de frais, 309100 frais de formation), la granulométrie de cette reclassification n'est pas suffisante pour faire une analyse détaillée et complète de toutes les catégories de la position 301300 soldes. En outre, le système ECADIS ne peut fournir des chiffres annuels complets car les avances de soldes (CHF 21'819.45 en 2017) n'y sont pas reflétées. Dès lors, il n'est pas possible de simplement additionner les différentes catégories pour retrouver le montant total des soldes.

Tout en tenant compte de ces divers éléments, il est heureusement possible de procéder à une analyse approximative des différentes catégories<sup>1</sup>. Le graphique ci-après compare les soldes pour heures de formation.

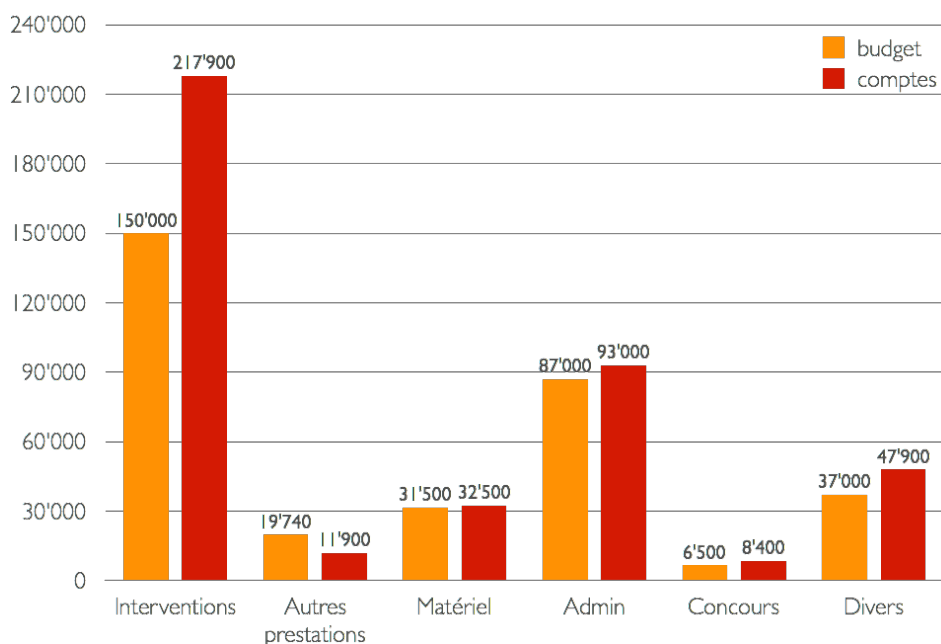


Le dépassement des soldes FOBA est le reflet du nombre important de recrues (29 au lieu de 20 budgétées) et de 2<sup>ème</sup> année FOBA. Les autres positions se situent toutes en-dessous du budget initialement prévu ; c'est le reflet d'un programme de formation bien maîtrisé.

La comparaison du budget et des comptes des soldes pour prestations opérationnelles et des heures administratives et matériel est présentée dans le graphique à la page suivante. Le dépassement le plus évident concerne les soldes pour interventions (+ CHF 67'900), élément dont le contrôle échappe à toute volonté d'une quelconque maîtrise et qui couvre plus de 90% du dépassement de la position. Il sied toutefois de relever qu'un dépassement dans cette position engendre automatiquement un revenu supplémentaire supérieur dans la position 435600 facturation de prestations à des tiers.

Les heures administratives présentent également un dépassement de CHF 6'000, justifié par les nombreuses tâches administratives toujours grandissantes. Finalement, un dépassement de CHF 10'900 est observé dans la catégorie divers, résultant de la sous-estimation du montant des soldes pour la revue quinquennale du 13.05.2017.

<sup>1</sup> Pour une clarté de lecture, les valeurs des comptes dans les graphiques sont arrondies à la centaine supérieure.



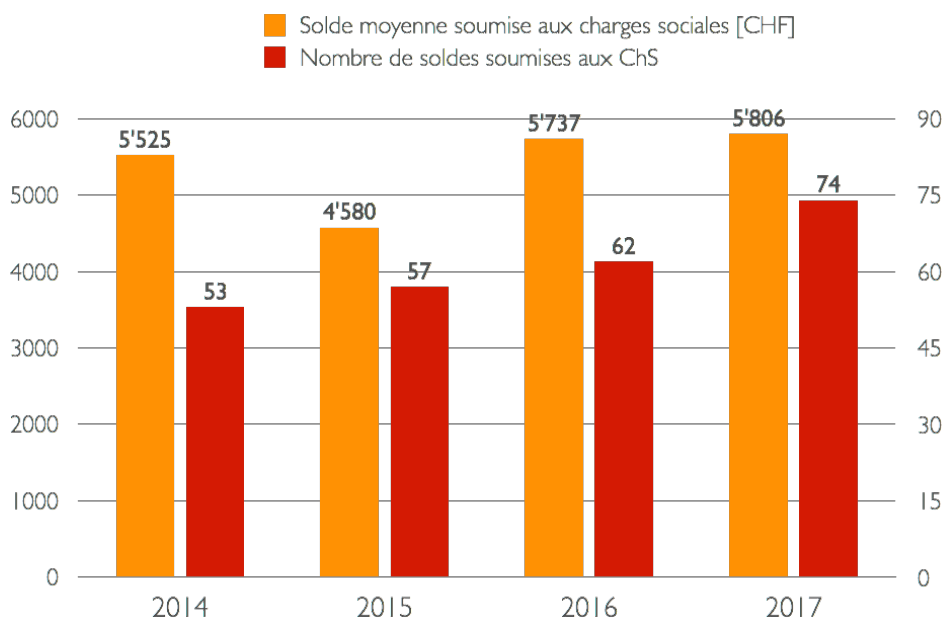
À la lumière de ces éléments, l'important dépassement de la position 301300 soldes est expliqué à plus de 90% par l'augmentation imprévisible des heures d'intervention ; il est ainsi entièrement compensé par des revenus supplémentaires dans la position 435600 facturation de prestations à des tiers.

303000 AVS-AI-APG-AC

**- CHF 21'617**

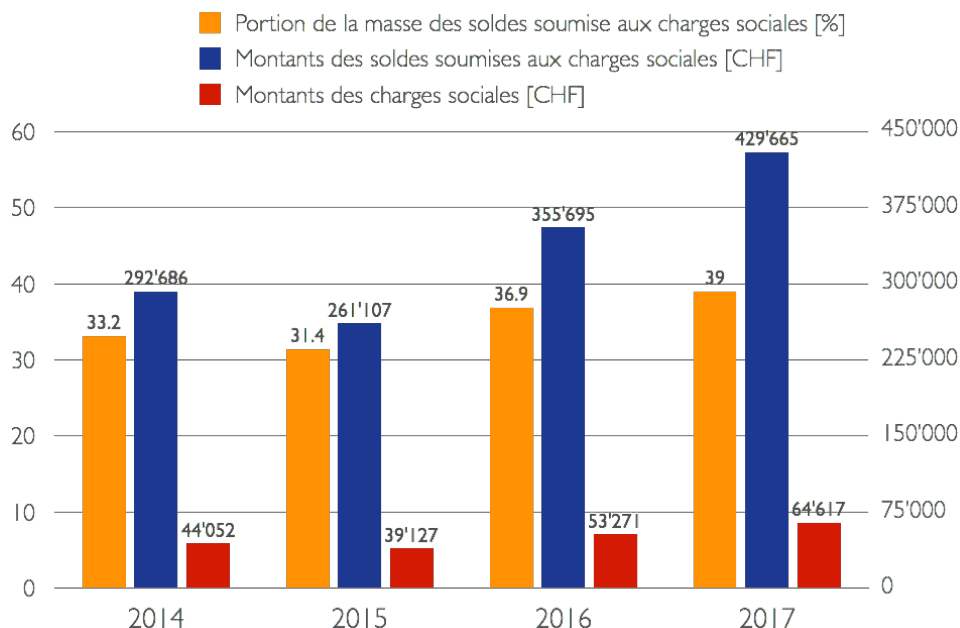
L'augmentation importante des charges sociales constatée depuis 2015 est un élément qui inquiète fortement l'État-major du SDIS. C'est le reflet direct de l'augmentation inéluctable du nombre d'heures effectuées par les sapeurs dont la solde était déjà soumise aux charges sociales.

Pour rappel, le sapeur est soumis aux charges sociales lorsque sa solde ACI<sup>2</sup> dépasse CHF 5'000. Or, depuis 2015, non seulement le nombre absolu de sapeurs dont la solde ACI est soumise aux charges sociales a augmenté de 30%, mais la solde moyenne de ces sapeurs a aussi augmenté de 27% comme indiqué dans le tableau ci-dessous.



<sup>2</sup> au sens de l'administration cantonale des impôts ACI (ne correspond pas au terme solde utilisé par le SDIS).

Ainsi, cette double augmentation du nombre de soldes soumises aux charges sociales et de la solde moyenne résulte en une augmentation troublante du montant des charges sociales entre 2015 et 2017 (+65%) comme indiqué dans le tableau subséquent.



Il convient de rappeler à ce stade, comme déjà signalé dans le rapport 2016, que le montant total des charges sociales ne peut être déterminé qu'une fois les comptes bouclés, l'outil de gestion à disposition ne pouvant fournir la moindre projection. Ainsi, l'importance du dépassement est le résultat d'une mauvaise évaluation faite dans le cadre de BUDGETO '17, faute d'outil adéquat à disposition. Ce dépassement est encore accentué par le fait que la somme attribuée à la position 303000 basée sur l'expérience de 2015 a été baissée de CHF 45'000 à 43'000, alors qu'avec les informations *a posteriori*, elle aurait dû être sensiblement augmentée. Si la position a été rehaussée à CHF 53'000 dans le cadre du budget 2018, ce sera, à la lumière des chiffres actuellement connus, encore largement insuffisant.

Au-delà de la somme des charges sociales vient la question de l'épuisement d'une partie du personnel, toujours plus sollicité et arrivant à saturation, et à plus grande échelle, la question de la survie du système de milice.

309100 frais de formation

**- CHF 24'855**

Cette position accuse un dépassement important de CHF 24'855 (34%) qui s'explique comme suit :

CHF 11'260	Formations ABC et OFSI, somme entièrement remboursée par l'ECA sous la position 465100 Seuls les CHF 20 de différence par jour de cours étaient budgétés pour un total de 50 jours de cours. En 2017, 24 jours de cours ABC et 27 jours de cours OFSI ont eu lieu
CHF 1'800	Nombre important de recrues, somme entièrement remboursée par l'ECA sous la position 465100 Seules 20 recrues étaient prévues au budget alors que 29 ont suivi la formation de base
CHF 775	Nombre de formations à distance (FOAD) dépassé, somme entièrement remboursée par l'ECA sous la position 465100 Seuls 90 sessions de FOAD étaient budgétées alors que 105.5 ont eu lieu
CHF 17'550	Nombre de jours de cours largement dépassé, somme remboursée par l'ECA à hauteur de CHF 6'750 sous la position 465100 Nonobstant le FB01 et les cours ABC et OFSI, un total de 242.5 jours de cours (210.5 pour le DPS et 32 pour le DAP) dont 29 par le personnel permanent a été suivi par le SDIS au lieu des 175 initialement budgétés

Le dépassement de CHF 24'855 est donc compensé par des rentrées supplémentaires à hauteur de CHF 20'585, laissant un dépassement net de la position d'environ CHF 4'000.

Il sied ici de mentionner que le SDIS a pris un retard certain dans le cursus des cours de formation cantonale dispensés par l'ECA, ceci notamment en raison d'un nombre important de nouveaux sapeurs ces dernières années. Une pesée d'intérêt entre le respect du budget et les conséquences néfastes pour la marche du service en cas d'accumulation plus importante de retard de formation a été faite. Il en ressort qu'il n'était pas acceptable de continuer à accumuler ce retard. Dès lors, décision a été prise en 2017 de maximiser les inscriptions aux cours afin de commencer à rattraper ce retard, expliquant ainsi la raison du dépassement important du nombre de jours de cours.

Le budget alloué à cette position a d'ailleurs été augmenté en 2018, augmentation qui ne suffira pas à couvrir le retard. Il conviendra donc d'augmenter encore substantiellement cette position en 2019 et de s'attendre à un dépassement en 2018.

### 3. AUTRES POSITIONS DÉPASSANT LE BUDGET ALLOUÉ<sup>3</sup>

#### *309900 frais divers du personnel*

**- CHF 6'138**

Cette position accuse un dépassement de plus de 10%, ceci principalement en raison d'une sous-estimation flagrante du coût de la revue quinquennale, qui à elle seule génère CHF 5'097 de dépassement de budget. Il importe toutefois de relever qu'une compensation partielle a été trouvée avec un crédit non-budgété de CHF 3'500 de sponsoring privé pour la revue, inscrit comme revenu sous *435900 ventes et prestations diverses*.

Il convient aussi de noter que les frais de déplacement qui auraient dus être attribués à la position *306000 indemnisation et remboursement de frais* (CHF 1'227.80) suite à la conversion des comptes Abacus, ont été laissés par erreur dans cette position. Ceci sera corrigé en 2018.

#### *312400 Achats et consommation de combustible*

**- CHF 3'329**

Le dépassement est uniquement lié aux frais de chauffage (gaz) de la caserne G1. À ce sujet, il convient d'indiquer qu'en 2017, pour la première fois, la facturation s'est faite directement d'Yverdon-les-Bains Énergies au SDIS, plutôt que de passer par le service URBAT qui refacturait les frais de gaz selon une clé de calcul floue. Dès lors, aucune comparaison n'est possible avec les années précédentes ; le dépassement de plus de 20% ne peut être que constaté, malgré un prix du gaz stable.

#### *314100 charges d'entretien des bâtiments*

**- CHF 4'155**

Un dépassement de 35% dans cette position budgétaire s'explique par un élément qui a dû être adressé dans l'urgence : le remplacement des serrures de la boucle extérieure de la caserne G1. En effet, leur état de dégradation était tel qu'il n'était pas viable de repousser plus longtemps leur changement, au risque de ne plus pouvoir rentrer dans la caserne et mettre ainsi en péril la sécurité des habitants de la région. Il sied de préciser que cette dépense était originellement planifiée pour le budget 2018, dès lors d'autres objets ont été repoussés en 2018 afin de limiter le dépassement en 2017.

<sup>3</sup> Seuls les dépassements de plus de CHF 2'000 ou de 10% de la position budgétaire concernée sont adressés.



**315500 entretien véhicules et matériel****- CHF 2'168**

Cette position regroupe l'ensemble de l'entretien du matériel et des véhicules ainsi que le carburant. Le dépassement de CHF 2'168 ne représente que 3% de la position, une proportion très faible. L'analyse des dépenses ne permet pas de pointer sur un élément particulier, au vu du grand nombre d'entretiens et réparations effectués en cours d'année. Il convient toutefois de relever que les dépenses liées au carburant correspondent au budget à CHF 500 près.

**318500 honoraires, frais d'expertise et cachets****- CHF 3'188**

Les frais d'avocat liés au contentieux avec les communes de Champagne et Grandevent expliquent à eux seuls le dépassement de 64% de cette position, dépassement très similaire à celui de 2016 pour les mêmes raisons. À titre informatif, à fin 2017, les frais totaux liés à ce contentieux se montaient à CHF 12'691.10 alors que seuls CHF 1'500 de dépens ont été accordés par la Cour de droit administratif et public au SDIS Nord vaudois dans la cause Champagne, dépens qui n'ont pas encore été versés à ce jour.

**330100 perte sur débiteurs****- CHF 8'237**

Il s'agit de sept cas de mises aux poursuites additionnés de trois cas pour lesquels des actes de défaut de bien ont été reçus, tous les cas relevant de factures d'interventions.

Si la somme est faible en comparaison au volume annuel de facturation (< 2%), au vu de l'augmentation du nombre de contentieux, il conviendra de prévoir un montant de CHF 10'000 sur cette position budgétaire afin de ne pas systématiquement se retrouver en négatif.

**4. POSITIONS AYANT GÉNÉRÉ UNE ÉCONOMIE<sup>4</sup>****300100 rétributions des autorités****+ CHF 4'829**

Une économie de CHF 4'829 (21%) a été réalisée. Ceci est principalement dû à une activité moins intense du bureau du Conseil intercommunal (deux assemblées en 2017 au lieu de quatre en 2016) lié à un nombre d'heures moins important effectué par les membres du CoDir.

**301200 salaires personnel occasionnel****+ CHF 997**

Les deux permis bateau qui auraient dus être passés en 2017 n'ont pas pu être réalisés, faute de temps. Ceci a donc généré une économie de 20% de la position concernée.

**306000 indemnisation et remboursement de frais****+ CHF 9'112**

L'économie réalisée, si elle est certes substantielle dans l'absolu, ne représente que 3% de la position budgétaire concernée. Elle est expliquée par quatre phénomènes :

- le jeu des double-casquettes de certaines personnes, dont les fonctions ne permettent pas le cumul des remboursements de frais alors que le budget est préparé sans tenir compte de ce phénomène
- les quelques absences non-remplacées dans les permanences de week-end

<sup>4</sup> Seules les économies de plus de CHF 2'000 ou de 10% de la position budgétaire concernée sont adressés.

- le fait qu'aucune indemnité pour section jour (CHF 5'000 budgétés en 2017) n'a été attribuée conformément à l'art 3 de la *Directive du CoDir sur les soldes, indemnités et remboursement de frais*. En effet, lorsque l'État-major a abordé le sujet pour la première fois depuis la révision de cette directive, il a remarqué que les critères d'évaluation étaient lacunaires et ne permettaient pas une attribution équitable et objective. Le sujet sera repris courant 2018.
- les frais de déplacement (CHF 1'227.80) qui auraient dus être imputés sur cette position et qui ont été laissés sur la position *309900 frais divers du personnel*.

### *311500 achats de véhicules*

**+ CHF 1'847**

L'opportunité d'acquérir le véhicule Renault Twizy d'occasion, plutôt que neuf, a permis une économie substantielle sur cette position. La somme attribuée à cette position représente le coût total du véhicule entièrement équipé.

### *315600 entretien d'équipement et de matériel spécialisés*

**+ CHF 2'831**

L'économie de CHF 2'831 (51%) réalisée est principalement due au fait que le dossier des extincteurs est toujours ouvert ; seules les révisions urgentes ont été effectuées par le nouveau fournisseur dont les prix sont largement plus raisonnables que ceux du fournisseur précédent.

### *316100 loyers et locations*

**+ CHF 2'501**

La gratuité des salles offerte par les communes pour le rapport et la revue quinquennale ont permis de réaliser cette économie.

### *318100 frais de ports et compte postal*

**+ CHF 1'926**

Une économie de CHF 1'926 (26%) a pu être réalisée car aucun courrier personnalisé n'a été envoyé en 2017 dans le cadre du recrutement dans les communes d'Yverdon-les-Bains et d'Yvonand, de part des objectifs de recrutement réduits dans ces deux communes.

### *318200 frais de téléphones et radios*

**+ CHF 3'690**

Cette position budgétaire enregistre une économie de 27% (CHF 3'690) principalement grâce à la baisse des coûts des abonnements natel négocié par l'Office informatique de la ville d'Yverdon-les-Bains avec le fournisseur. Il convient aussi de noter que seul un entretien très limité des radios et des téléphones a été nécessaire en 2017.

### *352100 participation aux charges d'Yverdon-les-Bains*

**+ CHF 2'349**

Une économie absolue de CHF 2'349 en raison de l'absence pour congé maternité de la secrétaire du CoDir début 2017.

## 5. REVENUS

431900 encaissement frais de rappels

**+ CHF 11'585**

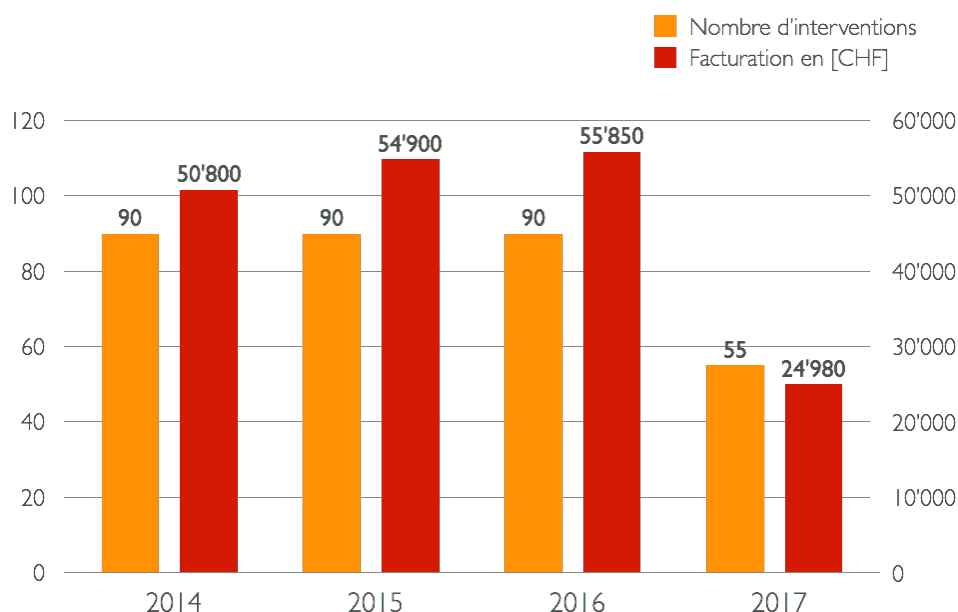
Le surplus est généré à hauteur de 98% par les intérêts moratoires de la contribution financière impayée depuis 2014 par la commune de Champagne.

435600 interventions facturées

**+ CHF 201'782**

Un excédent de CHF 201'782 (67%) a été réalisé sur cette position. Ceci est le résultat direct de l'explosion du nombre d'heures d'intervention (7'882 heures), soit une augmentation de 58% par rapport à 2016 (4'980 heures).

Un autre phénomène qui n'a pas été reflété dans le budget 2017, compte-tenu du moment de l'annonce, est celui de l'application systématique de la procédure de levée de doute sur les alarmes automatiques mise en place par l'ECA depuis début 2017. Si l'estimation sur l'impact financier est impossible à calculer précisément en raison des tarifs progressifs appliqués en cas de déclenchements successifs sur la même installation, une perte de revenu avait été grossièrement estimée à CHF 40'000 dans le cadre du budget 2018. Le tableau ci-après démontre la diminution des alarmes automatiques en 2017 et de leur facturation (diminution d'environ CHF 30'000).



Ainsi, malgré la baisse du nombre d'alarmes automatiques, le revenu global des interventions a largement dépassé la somme budgétée.

La question de l'éventuel assujettissement du SDIS à la TVA a été vérifiée sur la base des chiffres 2017 et du catalogue du 23.06.2017 des prestations soumises à la TVA produit par l'ECA. Le montant total du chiffre d'affaire obtenu à partir de prestations imposables se monte à moins de CHF 70'000. Ainsi, le SDIS n'est pas assujéti à la TVA. Si ce chiffre se situe actuellement largement en-dessous de la barre des CHF 100'000 engendrant un assujettissement, une analyse régulière sera conduite pour s'assurer, le cas échéant, de se mettre en conformité avec la TVA.

La participation du personnel permanent comme chefs de classe ou formateurs aux cours cantonaux a, pour la troisième année, été facturée à l'ECA. Ceci a permis d'encaisser un montant de CHF 6'956.80.

**435900 ventes et prestations diverses****+ CHF 2'548**

Si cette position accuse un dépassement de recettes de 25%, c'est principalement grâce à deux imprévus, à savoir la récolte de fonds par sponsoring dans le cadre de la revue quinquennale et le financement de l'harmonisation du réseau wifi des casernes du DPS (dont les charges ont été reportées sous *311100 achats de mobiliers, de machines et de logiciels*), entièrement financée par l'ECA.

Le montant de CHF 10'000 initialement budgété pour la vente d'objets de merchandising est loin d'être atteint avec un manque à gagner de plus de CHF 7'000.

**4362.01 récupération ADB****+ CHF 2'147**

Il s'agit de deux factures dont les paiements ont pu être obtenus.

**465100 participation financière ECA****+ CHF 44'271**

Un excédent de CHF 44'271 (9%) a pu être réalisé. Malgré un nombre toujours en baisse des membres du DAP, le décompte annuel de la participation financière de l'ECA s'est monté à CHF 481'710.85, montant incluant la formation ProSDIS qui a été repoussée à 2018 par l'ECA, et dont la participation financière sera à nouveau reconduite.

Par le nombre important de cours suivis, le remboursement pour la participation aux cours cantonaux s'est monté à CHF 49'790, le double du montant initialement budgété. Cet excédent vient compenser le dépassement de la position *309100 frais de formation* précédemment décrite.

**6. COÛT POUR LA COMMUNE NON-MEMBRE DE L'ASSOCIATION**

À la suite à la décision du 06.03.2017 du Tribunal fédéral d'appliquer la décision de la Cour de droit administratif et public du Canton de Vaud forçant l'adhésion de la commune de Champagne au SDIS Nord vaudois, le CoDir a décidé de considérer, du point de vue des comptes et afin de faciliter le calcul de péréquation, la commune de Champagne comme membre depuis le 01.01.2017.

Concernant la commune de Grandevent, une facture séparée a été établie, selon la même clé de répartition que celle des communes membres (décrite au chapitre 7), sans pour autant qu'elle ne bénéficie de la contribution spéciale de CHF 10 par habitant de la ville d'Yverdon-les-Bains.

La péréquation est donc calculée en tenant compte des 41 communes sans la contribution spéciale (voir annexe 1), ce qui génère un total de CHF 10'082.15, soit CHF 43.46 par habitant.

Ni l'acompte, ni la facture finale n'ont été envoyés du fait de la procédure judiciaire en cours.

## 7. COÛT PAR COMMUNE

La clé de répartition des coûts entre les communes se calcule à raison de 90% au prorata du nombre d'habitants (base : 31.12.2015, source : Canton de Vaud) et de 10% au prorata de la valeur du patrimoine immobilier (base 01.03.2016, source : ECA). Pour les membres de l'Association, la ville d'Yverdon-les-Bains contribue en sus à raison de CHF 10 par habitant.

Le tableau en page suivante présente le coût par habitant pour chaque commune membre. Toutes les valeurs sont mentionnées en CHF. Ce coût s'étend de CHF 36.88 à 41.51 (46.72 pour la ville d'Yverdon-les-Bains du fait de la contribution spéciale de CHF 10 par habitant). La valeur se situe donc en-dessous des montants budgétisés (CHF 39.62 à 44.60 par habitant).

Une demande d'acompte comptant pour 80% du budget a été faite aux communes membres en date du 13.10.2017. Le complément pour le bouclage des comptes a été facturé en date du 09.02.2018. Les factures ont été arrondies à CHF 0.05, et l'arrondi final s'est fait sur la facture de la ville d'Yverdon-les-Bains (voir annexe 2).

Commune	Montant	Coût/ habitant	Commune	Montant	Coût/ habitant
Belmont-sur-Yverdon	13'887.00	37.63	Method	22'004.60	37.87
Bioley-Magnoux	7'928.75	39.45	Molondin	8'736.75	39.00
Bonvillars	20'033.05	39.59	Montagny-près-Yverdon	29'599.40	41.51
Chamblon	21'386.45	37.65	Mutrux	5'780.50	37.78
Champagne	39'220.05	37.42	Novalles	3'931.40	38.54
Champvent	23'722.95	38.45	Onnens	19'572.55	39.70
Chavannes-le-Chêne	10'716.15	38.55	Orges	10'509.25	38.22
Chêne-Pâquier	4'816.15	38.53	Pomy	27'636.55	37.86
Cheseaux-Noréaz	25'786.05	38.83	Provence	15'327.45	39.81
Concise	36'230.35	37.98	Rovray	6'840.50	38.87
Corcelles-près-Concise	12'985.00	38.53	Suchy	20'617.75	38.04
Cronay	14'024.05	38.53	Suscévaz	7'592.85	38.16
Cuarny	8'335.45	38.59	Treycovagnes	17'039.95	36.88
Démoret	5'034.80	40.93	Ursins	7'942.05	38.37
Donneloye	29'077.40	38.01	Valeyres-sous-Montagny	24'406.10	36.92
Ependes	13'175.45	38.19	Valeyres-sous-Ursins	9'197.95	37.54
Fiez	15'828.20	37.60	Villars-Epeney	3'494.95	38.83
Fontaines-sur-Grandson	7'407.20	38.78	Vugelles-la Mothe	5'147.75	38.13
Giez	15'048.15	38.68	Yverdon-les-Bains	1'369'149.82	46.72
Grandson	123'690.40	37.45	Yvonand	117'320.25	37.22

## 8. BILAN AU 31.12.2017

ACTIF		31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
10	Disponibilités	1'872'085.93	1'601'749.44	446'404.66
101650	Compte postal	1'872'085.93	1'601'749.44	446'404.66
11	Débiteurs	420'629.35	443'520.47	1'242'345.09
115650	Compte collectif débiteurs	420'629.35	443'520.47	770'686.07
911.6510 <sup>5</sup>	c/c Commune d'Yverdon-les-Bains	0.00	0.00	471'659.02
13	Actifs transitoires	9'381.71	34'811.50	3'028.75
139650	Actifs transitoires	9'381.71	34'811.50	3'028.75
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>2'302'096.99</b>	<b>2'080'081.41</b>	<b>1'691'778.50</b>
PASSIF		31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
20	Créanciers	-1'910'726.64	-1'788'711.06	-1'591'778.50
200650	Compte collectif fournisseurs	-1'476'806.36	-1'398'047.40	-1'367'054.65
200651	Transit factures fournisseurs manuelles	-405'706.80	-367'641.90	-224'723.85
206650 <sup>5</sup>	c/c Commune d'Yverdon-les-Bains	-28'213.48	-23'021.76	0.00
23	Engagements envers des propres établissements et fonds spéciaux	-91'370.35	-91'370.35	0.00
234201	Provision pour débiteur douteux	-91'370.35	-91'370.35	0.00
28	Financements spéciaux	-300'000.00	-200'000.00	-100'000.00
281650	Fonds de renouvellement véhicules SDIS	-300'000.00	-200'000.00	-100'000.00
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>-2'302'096.99</b>	<b>-2'080'081.41</b>	<b>-1'691'778.50</b>

### 10 Disponibilités

Il s'agit des liquidités présentes sur le compte postal du SDIS NV.

### 11 Débiteurs

Il s'agit des factures qui n'étaient pas encore encaissées au 31.12.2017. Il est possible de séparer les montants selon les catégories suivantes :

11 Débiteurs	Montants	%
Participation financière des communes membres	321'368.80	76.4
Factures ouvertes pour Champagne et Grandevent	66'997.40	15.9
Factures d'interventions et autres prestations	32'263.15	7.7
<b>TOTAL</b>	<b>420'629.35</b>	<b>100</b>

### 13 Actifs transitoires

La somme de CHF 11'106.01 constitue des factures fournisseurs 2018 payées sur 2017.

<sup>5</sup> S'agissant d'un compte négatif en 2016, celui-ci a été reporté au passif du bilan 2017 afin de respecter le plan comptable.

## 20 Créanciers

Concernant la position *200650 compte collectif fournisseurs*, 89.4% de la somme est due à la participation aux charges de la ville d'Yverdon-les-Bains (position *352100*) comprenant la masse salariale des employés permanents, les prestations de l'office informatique et du Service des finances et les frais de déplacement du chef de service. Le reste concerne les factures de fin d'année qui ont normalement été réglées entre le 01.01 et le 29.01.2018.

La position *200651 transit factures fournisseurs manuelles* est un compte de transit pour les fournisseurs sporadiques. Le montant est généralement ramené à zéro dans les jours qui suivent l'imputation initiale. La somme correspond au versement du complément des soldes des membres du SDIS.

## 23 Fonds spéciaux

La position *234201 provision pour débiteur douteux* créée en 2016, n'a pas changé. Il convient de préciser que cette position pourra être clôturée une fois les créances en suspens de Champagne et Grandevent réglées.

## 28 Financements spéciaux

Il s'agit-là du versement au fond de réserve (position *381400*).

## Remarques

Lors de l'établissement de ce rapport, suite au bouclage des comptes, il a été remarqué que deux écritures n'étaient pas correctement comptabilisées, engendrant une différence de charge de CHF 3'112.30 dans la position *301300 soldes* et de recettes de CHF 1'388 dans la position *313300 achats de produits et fournitures de nettoyage*. Ces écritures ont été corrigées au 01.01.2018 générant ainsi un solde à charge des communes de CHF 1'724.31 qui sera porté à 2018.

## 9. CONCLUSION

Les comptes 2017 sont meilleurs que prévus grâce à des revenus plus importants que budgétés, notamment dans les prestations facturées et la participation financière de l'ECA, malgré un dépassement important dans les soldes des miliciens, les charges sociales et les frais de formation. Quelques économies plus modestes ont été réalisées au niveau de la rétribution des autorités, des indemnités des miliciens, de l'entretien des extincteurs, des frais de téléphone et des loyers.

La participation financière de la commune de Champagne a été partiellement encaissée (CHF 100'000) tandis que celle de la commune de Grandevent reste ouverte depuis 2014.


Les décomptes finaux ont été envoyés à toutes les communes membres du SDIS en date du 09.02.2018.

La participation financière 2017 des communes est réduite de CHF 147'136 (6%), diminuant ainsi le coût moyen par habitant d'environ CHF 2.90 par rapport au budget.

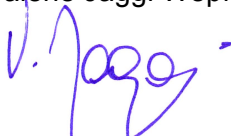
Si les finances du SDIS sont seines, il convient d'attirer l'attention sur l'explosion des charges sociales, le reflet direct d'un personnel volontaire toujours plus sollicité et arrivant à saturation. Cette situation débouche sur un épuisement à long terme d'une partie du personnel et soulève la question cruciale de la survie du système de milice.


### AU NOM DE L'ÉTAT-MAJOR DU SDIS NORD VAUDOIS

Maj instr Eric Stauffer  
  
 COMMANDANT DU SDIS

Cap Stéfan Dutoit  
  
 QUARTIER-MAÎTRE

### AU NOM DU COMITÉ DE DIRECTION DU SDIS NORD VAUDOIS

Valérie Jaggi Wepf  
  
 PRÉSIDENTE DU CODIR

Barbara Giroud  
  
 SECRÉTAIRE

#### Annexes

1. Calcul de la péréquation de boucllement pour la commune non-membre de l'Association
2. Calcul de la péréquation de boucllement pour les communes membres de l'Association

#### Distribution

Membres du CI (via son Président)



CONTO '17 | CALCUL DE LA PÉRÉQUATION DE BOUCLEMENT POUR LA COMMUNE NON-MEMBRE DE L'ASSOCIATION

N°	Commune	Valeur immobilière*	%	Charges au prorata valeur immobilière	Nombre d'habitants**	%	Charges au prorata nombre d'habitants	90% habitants 10% immobilière	Coût par habitant	Acompte facturé	Facturation finale	Facturation effective
1	Belmont-sur-Yverdon	CHF 112'382'497.03	0.79%	CHF 17'388.48	369	0.73%	CHF 15'894.26	CHF 16'043.68	CHF 43.48			
2	Bioley-Magnoux	CHF 88'406'838.66	0.62%	CHF 13'678.82	201	0.40%	CHF 8'657.85	CHF 9'159.95	CHF 45.57			
3	Bonvillars	CHF 228'016'612.03	1.61%	CHF 35'280.06	506	1.00%	CHF 21'795.38	CHF 23'143.85	CHF 45.74			
4	Chablons	CHF 173'755'626.80	1.23%	CHF 26'884.49	568	1.12%	CHF 24'465.96	CHF 24'707.81	CHF 43.50			
5	Champagne	CHF 302'720'729.58	2.14%	CHF 46'838.72	1'048	2.06%	CHF 45'141.42	CHF 45'311.15	CHF 43.24			
6	Champvent	CHF 225'435'652.23	1.59%	CHF 34'880.72	617	1.21%	CHF 26'576.58	CHF 27'407.00	CHF 44.42			
7	Chavannes-le-Chêne	CHF 103'615'503.63	0.73%	CHF 16'032.00	278	0.55%	CHF 11'974.54	CHF 12'380.28	CHF 44.53			
8	Chêne-Pâquier	CHF 46'422'158.21	0.33%	CHF 7'182.71	125	0.25%	CHF 5'384.23	CHF 5'564.08	CHF 44.51			
9	Cheseaux-Noréaz	CHF 261'714'259.57	1.85%	CHF 40'493.96	664	1.31%	CHF 28'601.05	CHF 29'790.35	CHF 44.86			
10	Concise	CHF 314'986'080.06	2.23%	CHF 48'736.49	954	1.88%	CHF 41'092.48	CHF 41'856.88	CHF 43.88			
11	Corcelles-près-Concise	CHF 125'199'972.45	0.88%	CHF 19'371.67	337	0.66%	CHF 14'515.90	CHF 15'001.47	CHF 44.51			
12	Cronay	CHF 135'135'120.20	0.95%	CHF 20'908.90	364	0.72%	CHF 15'678.89	CHF 16'201.89	CHF 44.51			
13	Cuarny	CHF 81'197'843.01	0.57%	CHF 12'563.41	216	0.42%	CHF 9'303.96	CHF 9'629.90	CHF 44.58			
14	Démoret	CHF 67'751'961.71	0.48%	CHF 10'482.98	123	0.24%	CHF 5'298.09	CHF 5'816.58	CHF 47.29			
15	Donneloye	CHF 254'430'667.20	1.80%	CHF 39'367.00	765	1.50%	CHF 32'951.52	CHF 33'593.06	CHF 43.91			
16	Ependes	CHF 119'381'891.95	0.84%	CHF 18'471.46	345	0.68%	CHF 14'860.49	CHF 15'221.59	CHF 44.12			
17	Fiez	CHF 127'043'109.00	0.90%	CHF 19'656.85	421	0.83%	CHF 18'134.10	CHF 18'286.38	CHF 43.44			
18	Fontaines-sur-Grandson	CHF 74'524'021.79	0.53%	CHF 11'530.79	191	0.38%	CHF 8'227.11	CHF 8'557.48	CHF 44.80			
19	Giez	CHF 148'963'784.71	1.05%	CHF 23'048.55	389	0.77%	CHF 16'755.74	CHF 17'385.02	CHF 44.69			
20	Grandevent	CHF 70'337'400.87	0.50%	CHF 10'883.01	232	0.46%	CHF 9'993.14	CHF 10'082.13	CHF 43.46	CHF 8'607.55	CHF 1'474.58	CHF 1'474.60
21	Grandson	CHF 960'049'209.57	6.78%	CHF 148'544.43	3'303	6.50%	CHF 142'273.02	CHF 142'900.16	CHF 43.26			
22	Method	CHF 187'337'500.53	1.32%	CHF 28'985.95	581	1.14%	CHF 25'025.92	CHF 25'421.93	CHF 43.76			
23	Molondin	CHF 91'114'428.08	0.64%	CHF 14'097.76	224	0.44%	CHF 9'648.55	CHF 10'093.47	CHF 45.06			
24	Montagny-près-Yverdon	CHF 423'628'889.81	2.99%	CHF 65'546.34	713	1.40%	CHF 30'711.67	CHF 34'195.14	CHF 47.96			
25	Muttrux	CHF 48'275'405.56	0.34%	CHF 7'469.45	153	0.30%	CHF 6'590.30	CHF 6'678.22	CHF 43.65			
26	Novalles	CHF 37'986'507.92	0.27%	CHF 5'877.49	102	0.20%	CHF 4'393.54	CHF 4'541.93	CHF 44.53			
27	Onnens	CHF 226'203'018.61	1.60%	CHF 34'999.45	493	0.97%	CHF 21'235.42	CHF 22'611.82	CHF 45.87			
28	Orges	CHF 95'685'616.56	0.68%	CHF 14'805.04	275	0.54%	CHF 11'845.32	CHF 12'141.29	CHF 44.15			
29	Pomy	CHF 234'543'688.85	1.66%	CHF 36'289.97	730	1.44%	CHF 31'443.93	CHF 31'928.53	CHF 43.74			
30	Provence	CHF 179'828'469.59	1.27%	CHF 27'824.11	385	0.76%	CHF 16'583.44	CHF 17'707.51	CHF 45.99			
31	Rovray	CHF 69'791'503.28	0.49%	CHF 10'798.55	176	0.35%	CHF 7'581.00	CHF 7'902.76	CHF 44.90			
32	Suchy	CHF 181'498'140.92	1.28%	CHF 28'082.45	542	1.07%	CHF 23'346.04	CHF 23'819.68	CHF 43.95			
33	Suscévoz	CHF 68'344'631.17	0.48%	CHF 10'574.68	199	0.39%	CHF 8'571.70	CHF 8'772.00	CHF 44.08			
34	Treycovagnes	CHF 114'806'405.48	0.81%	CHF 17'763.52	462	0.91%	CHF 19'900.13	CHF 19'686.47	CHF 42.61			
35	Ursins	CHF 74'371'507.72	0.53%	CHF 11'507.19	207	0.41%	CHF 8'916.29	CHF 9'175.38	CHF 44.33			
36	Valeyres-sous-Montagny	CHF 166'228'467.25	1.17%	CHF 25'719.84	661	1.30%	CHF 28'471.83	CHF 28'196.63	CHF 42.66			
37	Valeyres-sous-Ursins	CHF 72'944'228.01	0.52%	CHF 11'286.36	245	0.48%	CHF 10'553.10	CHF 10'626.43	CHF 43.37			
38	Villars-Epeney	CHF 35'462'060.25	0.25%	CHF 5'486.90	90	0.18%	CHF 3'876.65	CHF 4'037.67	CHF 44.86			
39	Vugelles-la Mothe	CHF 46'126'553.01	0.33%	CHF 7'136.97	135	0.27%	CHF 5'814.97	CHF 5'947.17	CHF 44.05			
40	Yverdon-les-Bains	CHF 6'917'370'955.61	48.87%	CHF 1'070'296.11	29'308	57.64%	CHF 1'262'409.19	CHF 1'243'197.88	CHF 42.42			
41	Yvonand	CHF 862'751'104.57	6.09%	CHF 133'489.90	3'152	6.20%	CHF 135'768.86	CHF 135'540.96	CHF 43.00			
<b>TOTAL</b>		<b>CHF 14'155'770'023.04</b>	<b>100.00%</b>	<b>CHF 2'190'263.57</b>	<b>50'849</b>	<b>100.00%</b>	<b>CHF 2'190'263.57</b>	<b>CHF 2'190'263.57</b>		<b>CHF 8'607.55</b>	<b>CHF 1'474.58</b>	<b>CHF 1'474.60</b>

Récapitulatif

Récapitulatif  
Coût total de la région CHF 2'190'263.57

Participation des communes non-membres

Grandevent CHF 10'082.15  
TOTAL CHF 10'082.15

Calcul de la péréquation

La péréquation est calculée sur la base de l'article 37 des statuts de l'Association du SDIS NV, à savoir à raison de 90% au prorata du nombre d'habitants et à 10% au prorata de la valeur immobilière.

La ville d'Yverdon-les-Bains contribue au financement du SDIS à raison d'un forfait de base de CHF 10.- par habitant, contribution spéciale qui n'est appliquée qu'au bénéfice des communes membres du SDIS.

Le calcul de la péréquation ici ne tient pas compte de cette contribution spéciale.

Ce tableau n'est utilisé que pour le calcul des montants dus par les communes de Champagne et Grandevent.

Sources

\* Au 01.03.2016 données fournies par l'ECA

\*\* Au 31.12.2015, scris.vd.ch

Données du document

Date 08.02.2018  
Auteur Maj instr Éric Stauffer

CONTO '17 | CALCUL DE LA PÉRÉQUATION DE BOUCLEMENT POUR LES COMMUNES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

N°	Commune	Valeur immobilière*	%	Charges au prorata valeur immobilière	Nombre d'habitants**	%	Charges au prorata nombre d'habitants	90% habitants 10% immobilière	Coût par habitant	Acompte facturé	Facturation finale	Facturation effective
1	Belmont-sur-Yverdon	CHF 112'382'497.03	0.80%	CHF 15'056.49	369	0.73%	CHF 13'757.05	CHF 13'886.99	CHF 37.63	CHF 11'955.90	CHF 1'931.09	CHF 1'931.10
2	Bioley-Magnoux	CHF 88'406'838.66	0.63%	CHF 11'844.34	201	0.40%	CHF 7'493.68	CHF 7'928.74	CHF 39.45	CHF 6'826.20	CHF 1'102.54	CHF 1'102.55
3	Bonvillars	CHF 228'016'612.03	1.62%	CHF 30'548.62	506	1.00%	CHF 18'864.68	CHF 20'033.07	CHF 39.59	CHF 17'247.35	CHF 2'785.72	CHF 2'785.70
4	Chamblon	CHF 173'755'626.80	1.23%	CHF 23'278.98	568	1.12%	CHF 21'176.16	CHF 21'386.44	CHF 37.65	CHF 18'412.55	CHF 2'973.89	CHF 2'973.90
5	Champagne	CHF 302'720'729.58	2.15%	CHF 40'557.13	1'048	2.07%	CHF 39'071.50	CHF 39'220.07	CHF 37.42	CHF 33'766.30	CHF 5'453.77	CHF 5'453.75
6	Champvent	CHF 225'435'652.23	1.60%	CHF 30'202.83	617	1.22%	CHF 23'002.97	CHF 23'722.96	CHF 38.45	CHF 20'424.15	CHF 3'298.81	CHF 3'298.80
7	Chavannes-le-Chêne	CHF 103'615'503.63	0.74%	CHF 13'881.93	278	0.55%	CHF 10'364.39	CHF 10'716.14	CHF 38.55	CHF 9'226.00	CHF 1'490.14	CHF 1'490.15
8	Chêne-Pâquier	CHF 46'422'158.21	0.33%	CHF 6'219.43	125	0.25%	CHF 4'660.25	CHF 4'816.16	CHF 38.53	CHF 4'146.45	CHF 669.71	CHF 669.70
9	Cheseaux-Noréaz	CHF 261'714'259.57	1.86%	CHF 35'063.27	664	1.31%	CHF 24'755.23	CHF 25'786.03	CHF 38.83	CHF 22'200.35	CHF 3'585.68	CHF 3'585.70
10	Concise	CHF 314'986'080.06	2.24%	CHF 42'200.38	954	1.88%	CHF 35'567.00	CHF 36'230.34	CHF 37.98	CHF 31'192.30	CHF 5'038.04	CHF 5'038.05
11	Corcelles-près-Concise	CHF 125'199'972.45	0.89%	CHF 16'773.72	337	0.67%	CHF 12'564.02	CHF 12'984.99	CHF 38.53	CHF 11'179.35	CHF 1'805.64	CHF 1'805.65
12	Cronay	CHF 135'135'120.20	0.96%	CHF 18'104.78	364	0.72%	CHF 13'570.64	CHF 14'024.05	CHF 38.53	CHF 12'073.90	CHF 1'950.15	CHF 1'950.15
13	Cuarney	CHF 81'197'843.01	0.58%	CHF 10'878.51	216	0.43%	CHF 8'052.91	CHF 8'335.47	CHF 38.59	CHF 7'176.35	CHF 1'159.12	CHF 1'159.10
14	Démoret	CHF 67'751'961.71	0.48%	CHF 9'077.10	123	0.24%	CHF 4'585.68	CHF 5'034.82	CHF 40.93	CHF 4'334.70	CHF 700.12	CHF 700.10
15	Donneloye	CHF 254'430'667.20	1.81%	CHF 34'087.45	765	1.51%	CHF 28'520.71	CHF 29'077.38	CHF 38.01	CHF 25'034.00	CHF 4'043.38	CHF 4'043.40
16	Ependes	CHF 119'381'891.95	0.85%	CHF 15'994.24	345	0.68%	CHF 12'862.28	CHF 13'175.47	CHF 38.19	CHF 11'343.35	CHF 1'832.12	CHF 1'832.10
17	Fiez	CHF 127'043'109.00	0.90%	CHF 17'020.65	421	0.83%	CHF 15'695.71	CHF 15'828.20	CHF 37.60	CHF 13'627.20	CHF 2'201.00	CHF 2'201.00
18	Fontaines-sur-Grandson	CHF 74'524'021.79	0.53%	CHF 9'984.39	191	0.38%	CHF 7'120.86	CHF 7'407.21	CHF 38.78	CHF 6'377.20	CHF 1'030.01	CHF 1'030.00
19	Giez	CHF 148'963'784.71	1.06%	CHF 19'957.48	389	0.77%	CHF 14'502.69	CHF 15'048.17	CHF 38.68	CHF 12'955.65	CHF 2'092.52	CHF 2'092.50
20	Grandevent			CHF 0.00			CHF 0.00	CHF 0.00			CHF -	CHF -
21	Grandson	CHF 960'049'209.57	6.82%	CHF 128'622.97	3'303	6.53%	CHF 123'142.34	CHF 123'690.41	CHF 37.45	CHF 106'490.50	CHF 17'199.91	CHF 17'199.90
22	Method	CHF 187'337'500.53	1.33%	CHF 25'098.62	581	1.15%	CHF 21'660.82	CHF 22'004.60	CHF 37.87	CHF 18'944.75	CHF 3'059.85	CHF 3'059.85
23	Molondin	CHF 91'114'428.08	0.65%	CHF 12'207.09	224	0.44%	CHF 8'351.16	CHF 8'736.75	CHF 39.00	CHF 7'521.85	CHF 1'214.90	CHF 1'214.90
24	Montagny-près-Yverdon	CHF 423'628'889.81	3.01%	CHF 56'755.85	713	1.41%	CHF 26'582.04	CHF 29'599.42	CHF 41.51	CHF 25'483.45	CHF 4'115.97	CHF 4'115.95
25	Muttrux	CHF 48'275'405.56	0.34%	CHF 6'467.72	153	0.30%	CHF 5'704.14	CHF 5'780.50	CHF 37.78	CHF 4'976.70	CHF 803.80	CHF 803.80
26	Novalles	CHF 37'986'507.92	0.27%	CHF 5'089.26	102	0.20%	CHF 3'802.76	CHF 3'931.41	CHF 38.54	CHF 3'384.70	CHF 546.71	CHF 546.70
27	Onnens	CHF 226'203'018.61	1.61%	CHF 30'305.64	493	0.97%	CHF 18'380.01	CHF 19'572.57	CHF 39.70	CHF 16'850.90	CHF 2'721.67	CHF 2'721.65
28	Orges	CHF 95'685'616.56	0.68%	CHF 12'819.52	275	0.54%	CHF 10'252.54	CHF 10'509.24	CHF 38.22	CHF 9'047.85	CHF 1'461.39	CHF 1'461.40
29	Pomy	CHF 234'543'688.85	1.67%	CHF 31'423.08	730	1.44%	CHF 27'215.84	CHF 27'636.56	CHF 37.86	CHF 23'793.55	CHF 3'843.01	CHF 3'843.00
30	Provence	CHF 179'828'469.59	1.28%	CHF 24'092.59	385	0.76%	CHF 14'353.56	CHF 15'327.46	CHF 39.81	CHF 13'196.10	CHF 2'131.36	CHF 2'131.35
31	Rovray	CHF 69'791'503.28	0.50%	CHF 9'350.34	176	0.35%	CHF 6'561.63	CHF 6'840.50	CHF 38.87	CHF 5'889.30	CHF 951.20	CHF 951.20
32	Suchy	CHF 181'498'140.92	1.29%	CHF 24'316.29	542	1.07%	CHF 20'206.83	CHF 20'617.77	CHF 38.04	CHF 17'750.75	CHF 2'867.02	CHF 2'867.00
33	Suscévoz	CHF 68'344'631.17	0.49%	CHF 9'156.50	199	0.39%	CHF 7'419.11	CHF 7'592.85	CHF 38.16	CHF 6'537.00	CHF 1'055.85	CHF 1'055.85
34	Treycovagnes	CHF 114'806'405.48	0.82%	CHF 15'381.23	462	0.91%	CHF 17'224.27	CHF 17'039.97	CHF 36.88	CHF 14'670.45	CHF 2'369.52	CHF 2'369.50
35	Ursins	CHF 74'371'507.72	0.53%	CHF 9'963.95	207	0.41%	CHF 7'717.37	CHF 7'942.03	CHF 38.37	CHF 6'837.65	CHF 1'104.38	CHF 1'104.40
36	Valeyres-sous-Montagny	CHF 166'228'467.25	1.18%	CHF 22'270.52	661	1.31%	CHF 24'643.38	CHF 24'406.10	CHF 36.92	CHF 21'012.30	CHF 3'393.80	CHF 3'393.80
37	Valeyres-sous-Ursins	CHF 72'944'228.01	0.52%	CHF 9'772.73	245	0.48%	CHF 9'134.08	CHF 9'197.95	CHF 37.54	CHF 7'918.90	CHF 1'279.05	CHF 1'279.05
38	Villars-Epeney	CHF 35'462'060.25	0.25%	CHF 4'751.04	90	0.18%	CHF 3'355.38	CHF 3'494.94	CHF 38.83	CHF 3'008.95	CHF 485.99	CHF 486.00
39	Vugelles-la Mothe	CHF 46'126'553.01	0.33%	CHF 6'179.82	135	0.27%	CHF 5'033.07	CHF 5'147.74	CHF 38.13	CHF 4'431.90	CHF 715.84	CHF 715.85
40	Yverdon-les-Bains	CHF 6'917'370'955.61	49.11%	CHF 926'757.52	29'308	57.90%	CHF 1'092'659.94	CHF 1'369'149.70	CHF 46.72	CHF 1'160'899.65	CHF 208'250.05	CHF 208'250.17
41	Yvonand	CHF 862'751'104.57	6.13%	CHF 115'587.42	3'152	6.23%	CHF 117'512.77	CHF 117'320.23	CHF 37.22	CHF 101'006.15	CHF 16'314.08	CHF 16'314.10
<b>TOTAL</b>		<b>CHF 14'085'432'622.17</b>	<b>100.00%</b>	<b>CHF 1'887'101.42</b>	<b>50'617</b>	<b>100.00%</b>	<b>CHF 1'887'101.42</b>	<b>CHF 2'180'181.42</b>		<b>CHF 1'859'152.60</b>	<b>CHF 321'028.82</b>	<b>CHF 321'028.82</b>

Récapitulatif	
<b>Récapitulatif</b>	
<b>Coût total de la région</b>	CHF 2'190'263.57
<b>Part des non-membres</b>	CHF 10'082.15
<b>Sous-total</b>	<b>CHF 2'180'181.42</b>
<b>Participation YLB</b>	CHF 293'080.00
<b>Coût net de la région</b>	<b>CHF 1'887'101.42</b>
<b>Participation des communes non-membres</b>	
<b>Grandevent</b>	CHF 10'082.15
<b>TOTAL</b>	<b>CHF 10'082.15</b>

**Calcul de la péréquation**  
La péréquation est calculée sur la base de l'article 37 des statuts de l'Association du SDIS NV, à savoir à raison de 90% au prorata du nombre d'habitants et à 10% au prorata de la valeur immobilière.  
La ville d'Yverdon-les-Bains contribue au financement du SDIS à raison d'un forfait de base de CHF 10.- par habitant, contribution spéciale qui n'est appliquée qu'au bénéfice des communes membres du SDIS.

**Sources**  
\* Au 01.03.2016 données fournies par l'ECA  
\*\* Au 31.12.2015, scris.vd.ch

**Données du document**  
**Date** 09.02.2018  
**Auteur** Maj instr Éric Stauffer

Au conseil intercommunal de l'association

## **SDIS REGIONAL DU NORD VAUDOIS**

Yverdon-les-Bains

### **Rapport sur l'examen succinct (Review) Comptes annuels 2017**

(période du 1.1. au 31.12.2017)

24 avril 2018  
9361/17'055'938/2150'9322/4-3  
DBR/VHA/pvr

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR**

au conseil intercommunal de l'association

### **SDIS REGIONAL DU NORD VAUDOIS, Yverdon-les-Bains**

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des états financiers (bilan, comptes de charges et revenus et annexe) de l'association SDIS REGIONAL DU NORD VAUDOIS pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité du Comité de direction alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct) d'états financiers. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes annuels ne sont pas conformes au Règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979 et aux statuts.

Lausanne, le 24 avril 2018

BDO SA

Didier Bridy

Expert-réviseur agréé  
Auditeur responsable

pp Valmir Haxhosaj

Expert-réviseur agréé

**Annexes: comptes annuels**

**Bilan au 31 décembre 2017**

en CHF

<b>Actif</b>	<b>31.12.2017</b>	<b>31.12.2016</b>
<b>910 Disponibilités</b>		
Comptes postaux	1 872 085.93	1 601 749.44
	<u>1 872 085.93</u>	<u>1 601 749.44</u>
<b>911 Débiteurs</b>		
Créances envers des tiers	420 629.35	443 520.47
./. Provision pour débiteurs douteux	-91 370.35	-91 370.35
C/c courant Ville d'Yverdon-les-Bains	0.00	0.00
	<u>329 259.00</u>	<u>352 150.12</u>
<b>913 Actifs transitoires</b>		
Actifs transitoires	9 381.71	34 811.50
	<u>9 381.71</u>	<u>34 811.50</u>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<u>2 210 726.64</u>	<u>1 988 711.06</u>
<b>Passif</b>	<b>31.12.2017</b>	<b>31.12.2016</b>
<b>920 Engagements courants</b>		
Créanciers	1 882 513.16	1 765 689.30
C/c courant Ville d'Yverdon-les-Bains	28 213.48	23 021.76
	<u>1 910 726.64</u>	<u>1 788 711.06</u>
<b>928 Financements spéciaux</b>		
Fonds de renouvellement véhicules SDIS	<u>300 000.00</u>	<u>200 000.00</u>
<b>929 Fortune</b>	0.00	0.00
<b>Excédent des revenus</b>	0.00	0.00
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<u>2 210 726.64</u>	<u>1 988 711.06</u>

SDIS régional du Nord vaudois Comptes 2017

		Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>3</b>	<b>SDIS régional Nord vaudois</b>	<b>3 256 310</b>	<b>3 256 310</b>	<b>3 140 800</b>	<b>3 140 800</b>	<b>3 100 949</b>	<b>3 100 949</b>
300100	Rétributions des autorités	17 671	0	22 500	0	20 694	0
301200	Salaires personnel occasionnel	4 003	0	5 000	0	2 473	0
301300	Soldes	726 611	0	653 900	0	587 018	0
303000	AVS-AI-APG-AC	64 617	0	43 000	0	53 271	0
305000	Assurances accidents personnel	1 231	0	1 300	0	0	0
652.3064	Indemnités	299 488	0	308 600	0	300 328	0
309100	Frais de formation	97 855	0	73 000	0	78 524	0
309900	Frais divers du personnel	63 638	0	57 500	0	55 042	0
310900	Frais administratifs divers	35 895	0	34 500	0	31 165	0
311100	Achats de mobilier, de machines et de logiciels	25 282	0	24 500	0	10 597	0
311600	Achats habits et équipements	28 387	0	27 300	0	36 612	0
311400	Achats de matériel et machines	48 870	0	50 000	0	75 408	0
311500	Achats de véhicules	12 153	0	14 000	0	0	0
312300	Electricité	15 940	0	17 100	0	34 051	0
312400	Achats et consommation de combustible	20 329	0	17 000	0	0	0
313300	Achats de produits et fournitures de nettoyage et de désinfection	6 808	0	7 000	0	37 676	0
313700	Appareils et matériels destinés à la vente	12 990	0	13 000	0	5 728	0
313900	Achats mousse, poudre, air	0	0	0	0	2 630	0
314100	Charges d'entretien des bâtiments	16 155	0	12 000	0	16 641	0
315500	Entretien véhicules et matériel	70 168	0	68 000	0	54 720	0
316100	Loyers et locations	547 699	0	550 200	0	536 313	0
318100	Frais de ports	5 474	0	7 400	0	7 400	0
318200	Frais de téléphones et radios	9 810	0	13 500	0	19 842	0
318300	Frais comptes bancaires et postaux	89	0	100	0	0	0
318500	Honoraires, frais d'expertises et cachets	8 188	0	5 000	0	8 276	0
318600	Assurances	16 356	0	16 200	0	17 313	0
318900	Prestations diverses de tiers	29 345	0	31 000	0	0	0
315600	Entretien d'équipement et de matériel spécialisé	2 669	0	5 500	0	1 944	0
330100	Perte sur débiteurs	8 237	0	0	0	1 570	0
352100	Participation aux charges d'Yverdon-les-Bains	960 352	0	962 700	0	914 345	0
380900	Attribution débiteurs douteux	0	0	0	0	91 370	0
381400	Attributions aux financements spéciaux pour le service du feu	100 000	0	100 000	0	100 000	0
422100	Intérêts compte postal	0	315	0	0	0	0
431900	Encaissement frais de rappels	0	11 585	0	0	0	40
4362.01	Récupération ADB	0	2 147	0	0	0	0
435600	Facturation de services à des tiers	0	501 782	0	300 000	0	388 921
435900	Ventes et prestations diverses	0	12 748	0	10 200	0	0
452100	Participations des communes	0	2 190 264	0	2 337 400	0	2 198 293
465100	Participation financière ECA	0	537 471	0	493 200	0	513 486
465900	Participations et subventions de tiers	0	0	0	0	0	209

**SDIS REGIONAL DU NORD VAUDOIS  
YVERDON-LES-BAINS**

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2017**

**Principes comptables appliqués**

**Présentation des comptes**

Les états financiers sont soumis aux règles de la comptabilité des communes. La tenue de la comptabilité est délégué au service des Finances de la Ville d'Yverdon-les-Bains.

**Déclaration du nombre d'emplois à plein temps**

Le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle est inférieur à 10.

**Evènements importants survenus après la date du bilan**

Aucun évènement surevenu après la date du bilan.

**Engagements hors bilan**

Néant